



Compte-rendu du conseil municipal

30 juin 2017

19h

Etaient présents : Alain LIENARD, Patrick CHARPENTIER, Michel SAINT-MARTIN, Grégory BELAZIZ, Jacques DECOURTRAY, François CASTEL, Michel DEMARQUET, Denise PENIN, Pierre PERON.

Etaient absents et excusés : Sandrine BRISON (pouvoir à Jacques DECOURTRAY), Virginie GILLARD (pouvoir à Alain LIENARD), Nicolas MONVOISIN (pouvoir à Patrick CHARPENTIER), Frédéric DEBRUX (pouvoir à Michel SAINT-MARTIN)

Validation du CR de la réunion du 22 avril 2017 et délibérations prises signées.

Remerciements de certains administrés

Ecole – CIR – Médiathèque - TAP

Les travaux de la stèle et du chemin du Layduy démarreront le 17 juillet.

Médiathèque : Le nombre d'emprunts est passé de 573 à 709. La fréquentation du samedi est positive et répond aux attentes d'une partie de la population. Madame LALLAU a été formée par la médiathèque départementale du Nord et doit poursuivre ces formations. Une exposition sur la biodiversité a été présentée aux enseignants et à la population.

De nouveaux rayonnages vont voir le jour dans le domaine de la science-fiction et du développement personnel.

Travaux faits par Entraide : réfection de la protection des vitraux, pose de picots supplémentaires, élagage de la haie entre chez M HIERNAUX et le chemin du Layduy pour préparer le futur aménagement de ce chemin.

CR conseil d'école et rythmes scolaires : à la rentrée : 24 élèves en maternelle, 22 élèves en cycle 2, 22 élèves en cycle 3. Dès la rentrée, suite à une enquête ventilée auprès des familles, (64% des familles se prononcent en faveur de la semaine des 4 jours); les cours devraient, après accord du DASEN être répartis comme suit : LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Fête de l'école : bénéfice de 3235€ mais il reste à déduire le montant de la facture des boissons.

Sorties scolaires : Mme LONZA a fait une sortie au QUESNOY, M LESAGE est allé à DUNKERQUE, M ROLET à ARRAS.

Actions éducatives : Partenariat envisagé avec une pommeraie. Projet de classe verte pour M ROLET qui devrait se faire en octobre. L'aide financière de la commune pourrait être de 300€.

Matériel informatique : les élèves bénéficieront dès la rentrée d'outils numériques à la pointe (tablettes, vidéo-projecteurs, tableaux blancs interactifs)

Urbanisme La proposition de classement des zones communales, telle que transmise par la CAMVS dans le cadre du PLUi a été commentée ainsi que les desiderata des conseillers avant validation.

Travaux

Les factures émises par la CAMVS chiffrant notre part pour les trottoirs route de Pont sur Sambre et rue de Maubeuge viennent de nous être transmises, elles s'élèvent respectivement à **24 839.48€** et **12 690.94€** desquelles il convient de retrancher les acomptes versés : **13 705.32€** et **10 210.58€** : délibération concordante prise à l'unanimité.

Point sur les chantiers 2017

* toitures sdf et auvent maternelle : l'échafaudage est déjà posé mais les travaux ne démarreront que le 10 juillet.

Un devis a été demandé pour réparer les gouttières de l'église et retirer les boudins qui obstruent l'évacuation normale des eaux de pluie.

* accessibilité cimetière : programmation en septembre.

* la réfection des joints des marches de l'église sera réalisée début août

* peintures sdf et classe maternelle : les travaux ont démarré, la salle des fêtes est scindée en deux

pour ne pas déranger la bonne organisation de la cantine.

* aire de jeux tout petits : démarrage des travaux le 3 juillet

Finances Subventions : Suite aux onze demandes de subventions faites pour nos quatre chantiers d'investissements prévus en 2017, nous avons, à ce jour, cinq réponses positives. Fonds de concours : accessibilité salle des fêtes et cimetière (16 778.62€); aménagement entrée de village et aire de jeux pour les petits (23 394.89€); toitures salle des fêtes et avancée école maternelle (16 161.40€); école numérique (2 971.19€), réserve parlementaire de la sénatrice Delphine BATAILLE : école numérique (5 942.38€). Pas de réponse, pour le moment DETR et ADVB.

Subventions aux associations : Sainte Aldegonde : 300€ (150*2) : délibération prise unanimité

Prime au personnel communal non titulaire : reconduite sous forme d'un bon de vacances de cent euros qui sera remis début juillet

Tarifs : cantine, garderie Le conseil décide de maintenir les tarifs actuels à la rentrée scolaire prochaine (repas : **3.50€** Vieux-Mesnilois / **4€** Extramuros) malgré l'augmentation de **1.88%** des repas fournis par API. Quant à la garderie, si on revenait à huit journées de classe, le coût de la garderie resterait inchangé (**20€, 25€, 30€ Vieux-Mesnilois, et 25€, 30€, 35€ extra-muros**)

Classe de neige 2020 La commune verse chaque année 900€ et 150€ par association participant à la fête. Il reste à verser cette année **300€** (Canailoux et St Hubert) : délibération prise unanimité

Fêtes et cérémonies Bilans des fêtes et cérémonies :

8 mai : participation correcte

appel 18 juin : peu de présents compte tenu du contexte électoral

fête de l'école : bilan positif, un grand merci aux parents d'élèves et aux élus qui se sont investis.

Les élèves partant en 6ème ont reçu un dictionnaire et un diplôme du baptême de l'air : le samedi 17 juin, 13 élèves avaient bénéficié d'un baptême de l'air à la Salmagne.

Manifestations prévues :

14 juillet, un flash info sera bientôt ventilé, l'association Yankee Memory se positionnera prochainement pour savoir si elle organise un bal et une retraite aux flambeaux.

Libération de Vieux-Mesnil le 3 septembre : dépôt de gerbe à la stèle et au monument aux morts avec l'association Yankee Memory.

Résultat enquête auprès des jeunes et réponse apportée : seuls trois jeunes ont répondu à l'enquête visant à connaître leurs souhaits quant aux animations à leur proposer. Compte tenu de ce faible effectif, il est impossible de penser à un voyage, le conseil a cependant souhaité offrir une animation à chaque jeune ayant répondu à l'enquête et, sur proposition de l'adjoint aux fêtes et cérémonies, le conseil a décidé de remettre à chacun un bon cadeau d'une valeur de 25€ pour faire une sortie de son choix.

Juré d'assises

Résultat du tirage au sort du 6 juin. C'est M. BUCHON Sébastien domicilié, 11 chemin du Faulx qui a été tiré au sort.

Publication fascicule sur Vieux-Mesnil

Le Maire a sollicité l'accord des élus pour remettre le fascicule actualisé de l'histoire de la commune le jour des vœux 2018 (dépense selon nombre de tirages pris sur indemnité du maire non versée), puis à chaque foyer souhaitant l'avoir. Accord unanimité

Compteur LINKY

Le conseil a été sensibilisé à ce problème et la décision sera prise en septembre.

La séance a été levée à 20h50

Prochaine réunion le lundi 4 septembre à 18h30

Le compte-rendu sera soumis à l'approbation des conseillers municipaux lors du prochain conseil municipal